

Bordereau de versement taxe d'apprentissage 2020

Comment verser directement votre taxe d'apprentissage à l'ISEN Yncréa Ouest?

Votre soutien, via la taxe d'apprentissage, est essentiel pour proposer une formation ingénieur de qualité, à l'écoute de vos besoins.

VOTRE VERSEMENT 2020 A L'ISEN YNCREA OUEST EN 3 ÉTAPES :

1. Remplissez le bordereau de versement, à télécharger sur le site :

<https://isen-brest.fr/entreprises/versement-taxe-apprentissage/>

2. Effectuez votre versement de taxe d'apprentissage :

- **Par chèque** : adressé à l'ordre de Yncréa Ouest et à renvoyer accompagné du bordereau, ci-dessous, complété

- **Par virement** : IBAN : FR76 1558 9297 4402 9193 3334 495 en précisant la **référence** :

TA2020 - Nom de votre entreprise

- **En ligne** : en cours de mise en place sur le site

3. Yncréa Ouest édite et vous adresse (par courrier et/ou email) votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.



BORDEREAU DE VERSEMENT A RETOURNER A :

ISEN YNCREA OUEST

A l'attention de Carole Danzé

20, rue Cuirassé Bretagne - CS 42807 - 29228 BREST Cedex 2

E-mail : carole.danze@isen-ouest.yncrea.fr - Tél : 02 30 13 02 52

Affectation au campus de votre choix : Brest Nantes Caen

Votre entreprise :

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

N° de SIRET :

Nom et prénom du contact :

Téléphone du contact : Courriel du contact :

Votre versement de taxe d'apprentissage à ISEN YNCREA OUEST : euros

Modalités de versement :

Chèque : à l'ordre de YNCREA OUEST

Virement : préciser la référence suivante sur votre virement : **TA 2020 + Nom de votre entreprise**

Paiement en ligne

Les élèves-ingénieurs et le personnel Yncréa Ouest vous remercient pour votre soutien.